

Règlement du concours de classement pour tambours en ensemble et en individuel Edition 2026

Objet

Il est institué un concours de classement pour ensemble de tambours ou soliste tambour qui aura lieu le samedi 6 juin à Dunkerque.

Ce concours est placé sous l'égide de l'Union des fanfares et ensembles musicaux France et mis en place par l'Ufem Hauts-de-France.

Il est organisé en partenariat avec les Tambours de la Côte d'Opale et l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Dunkerque, avec le concours du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de la ville de Dunkerque.

L'ensemble de tambours ou le candidat soliste est désigné en tant que « participant » dans ce qui suit.

Condition d'admission

Tout ensemble, tout soliste, peut participer qu'il soit affilié à l'Ufem ou non.

Le concours est gratuit.

Pour les ensembles l'effectif doit être constitué des membres inscrits régulièrement à l'ensemble. La liste des membres est fournie lors de l'inscription. Elle vaut attestation sur l'honneur de son exactitude.

En cas de force majeure, un ensemble peut solliciter une dérogation pour inclure dans ses effectifs une personne destinée à remplacer un membre défaillant. Il devra alors justifier la demande.

Un ensemble est constitué au minimum de 4 membres.

Par ensemble de tambours, on entend un ensemble comportant obligatoirement des tambours, mais qui peut comprendre également d'autres instruments.

Inscription

Le candidat souhaitant s'inscrire devra :

- Compléter le dossier d'inscription dans les délais et en ligne sur le site de l'Ufem Hauts-de-France (<https://hautsdefrance.ufem.fr/tambour2026>)
- Reconnaisant le caractère public du concours
 - Les candidats fournissent, s'ils le souhaitent, une photo libre de droits
 - Les participants reconnaissent que leur participation vaut acceptation de parution de leur prestation sur tout canal de communication en direct ou en différé (droit à l'image)
 - La fédération fournit, conformément au Règlement Général relatif à la Protection de la Donnée (RGPD), les services liés à la mise en œuvre du règlement, étant entendu que la diffusion des notes de façon publique ne peut être qualifiée de diffusion de données à caractère personnel. Cette diffusion contient exclusivement la dénomination des candidats et le résultat obtenu en concours.

Le programme et partitions sont communiqués par le participant 3 semaines avant le concours.

L'utilisation des partitions lors de l'épreuve est autorisée.

Nature de l'épreuve

L'épreuve donne lieu à une évaluation sanctionnée par une note délivrée par l'Ufem Hauts-de-France et faisant valoir ce que de droit.

Niveaux

Il est institué les niveaux suivants par ordre croissant de difficulté :

- Pour les ensembles
 - Troisième division
 - Deuxième division
 - Première division
 - Division supérieure
 - Division d'excellence
 - Division d'honneur
- Pour les solistes
 - Cadet 1
 - Cadet 2
 - Junior 1
 - Junior 2
 - Espoir
 - Régional
 - Prestige
 - Elite

Le candidat s'inscrit et produit le répertoire du niveau concerné.

Contenu des épreuves

Epreuves pour ensemble de tambours

Trois épreuves doivent être présentées :

- Pièce imposée : cette pièce, fixée par annexe au présent règlement, doit être interprétée par au moins 80% de l'ensemble
- Pièce choisie parmi la liste proposée : le participant choisit une pièce parmi la liste fixée en annexe du règlement. Elle doit être interprétée par au moins 80% de l'ensemble
- Pièce libre : cette pièce, au choix du participant, doit être interprétée par l'intégralité de l'ensemble. La pièce libre peut être une pièce arrangée pour s'adapter à l'ensemble sans dénaturer le niveau de la partie principale.

Les ensembles ont la possibilité d'écrire des parties simplifiées pour inclure les jeunes instrumentistes.

Epreuves pour ensemble de tambours et autres instruments (fifres, cuivres, autres percussions, ...)

Le programme est libre, mais doit être composé, dans l'esprit du concours de classement, d'un minimum de 3 pièces et d'une durée d'environ 20 minutes (25 minutes maximum).

Epreuves pour candidat soliste

Le candidat doit présenter :

- Une pièce imposée fixée en annexe du présent règlement
- Une pièce parmi la liste proposée en annexe du présent règlement

Déroulement des épreuves

Le candidat dispose d'un espace de chauffe.

La fédération ne met pas à disposition de matériel musical.

Le candidat se présente et interprète les œuvres dans l'ordre de son choix.

Les œuvres prévues avec accompagnement sont jouées avec l'accompagnement. L'organisation met à disposition un lecteur CD et un lecteur MP3.

L'ordre de passage sera tiré au sort, et annoncé avant le 6 juin, de manière à pouvoir être aménagé afin de tenir compte des problématiques de déplacement des ensembles ou des candidats les plus lointains.

Les échanges entre le candidat et le jury durant les épreuves sont limitées aux strictes nécessités du déroulement de l'épreuve.

Les épreuves sont publiques et auront lieu au Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Dunkerque, 30, rue de la Cunette, le samedi 6 juin matin.

Constitution du jury

Le jury est constitué de membres disposant d'une reconnaissance de musicien et/ou de professionnel disposant d'une expérience avérée et reconnue de la pratique du tambour.

Le jury ne peut être constitué d'une personne ayant un intérêt partagé avec certains participants.

L'un de ses membres est si possible issu d'un pays étranger.

Le jury est présidé par un membre désigné par l'Union des fanfares et ensembles musicaux France.

Le fonctionnement du jury est défini par le biais d'un règlement intérieur.

Modalités d'évaluation

Chaque candidat ou ensemble reçoit une note sur 20 par morceau. La note finale est la moyenne des deux notes.

Les critères d'évaluation, d'un poids équivalent entre eux, sont, à la fois pour les solistes ou les ensembles :

- La musicalité et l'interprétation
- La technique
- Le respect du texte (tempo, nuances, ...)
- L'aisance

Le jury portera une attention supplémentaire :

- Pour les ensembles
 - Pour la pièce libre, choix d'une pièce récente voire créée pour l'occasion
 - Synchronisation, cohérence de groupe, mise en place
 - Prise de risque artistique, éventuelle présence d'effets visuels ou scénographiques
- Pour les ensembles mélodiques, en plus des critères ci-dessus
 - Justesse
 - Equilibre sonore
- Pour tous
 - Présentation et attitude durant l'épreuve

La note finale est accompagnée de commentaires de la part du jury de nature à permettre au candidat de progresser et de disposer d'un rendu fidèle de sa prestation. Il donne également un avis sur l'adéquation entre le niveau constaté et la division dans laquelle le candidat s'est présenté.

Palmarès et évaluation

Le palmarès est donné, en fin de concours, par le président de jury.

Les résultats seront donnés par ordre de passage.

Le jury se réserve le droit de mettre à l'honneur certains candidats ou ensembles qui leur semblerait particulièrement méritant.

A l'issue de ce palmarès, les candidats sont invités à rencontrer les membres du jury qui ont pour mission d'échanger avec les candidats sur leur prestation.

Gestion des litiges

En cas de litige, le président de jury est le seul décisionnaire, après avoir entendu les membres du jury et les autorités fédérales de l'Ufem en exercice.

Règlement intérieur du concours pour tambours en ensemble et soliste Edition 2026

Missions assurées par l'organisation

Secrétaire de séance du jury

Un secrétaire de séance désigné par l'organisation est présent à l'ensemble du concours et des débats.

Le secrétaire de séance a pour mission :

- De procéder aux actes administratifs (saisie des notes, des commentaires, ...)
- Veiller au respect du règlement intérieur par les membres du jury

Règlement applicable au jury

Les propos tenus par un juré dans le cadre de la délibération sont confidentiels.

Chaque juré donne une note, sur 20, individuelle et indépendante des autres membres du jury. Le coefficient est de 1 pour chaque épreuve (morceau).

Durant l'audition des candidats et pour toute la durée des épreuves, les notes ne sont pas échangées entre membres du jury.

La note finale est la moyenne des notes des différents morceaux

Afin d'aider les candidats, les jurys sont invités à remettre aux solistes et ensembles, en plus de leur note, un avis motivé.

Cet avis se fonde, pour chaque critère, sur une évaluation du type :

- Pas acquis
- En cours d'acquisition
- Acquis
- Exceptionnel

Le président est chargé de consolider un avis circonstancié à la suite d'un échange entre membres du jury. Cet avis sera remis au candidat.

Liste des morceaux pour les ensembles

Edition 2026

Sauf avis contraire, les œuvres sont à interpréter dans leur intégralité. Les n° de pages n'indiquent que la 1^{ère} page des œuvres.

Catégorie	Morceau imposé	Compositeur	Liste au choix	Compositeur
Honneur	Reflexes	Robert Goute To3 p59	Flash Bat Valse des tambours Dissymétrie	Alban Gravelet Les Tambours de la Garde Républicaine p153 Lucien Fouillot Les Tambours de la Garde Républicaine p14 Christian Médiot Les Tambours de la Garde Républicaine p99
Excellence	Paris saint germain Express	Martial Masson les Tambours de la Garde p62	Tribute to swiss drummer Swinging cool The Steve gadd march	Cedric Cyprien Les Tambours de la Garde Républicaine p138 Yvonnick Tanguy TO4 p110 Yvonnick Tanguy Ra d'Armorique p29
Supérieur	Retraites françaises	Tradition TO3 p 18 et 19	Duo Tag Diversion	Robert GOUTE TO3 p66 Michel Race Les Tambours de la Garde Républicaine p96 Anthony Dugat, chez l'auteur
Première	Marches rythmiques	Lucien Vernier	Clic Tic Face à face Foot- Claps	David Lefebvre Impact2 p44 Anthony Dugat Les Tambours de la Garde Républicaine p86 Impact2 p59
Deuxième	Marches Symétriques	T04 p99	Majorettes Parade Tri part N°2 Petite Valse	TO3 p81 Jérôme Doyen TO4 p142
Troisième	Vive l'Ecole	David Lefebvre Tambour and Co p10	Les Verneuillaises Jeu à quatre Marches progressives	Michel Race Les Tambours de la Garde Républicaine p124 David Lefebvre impact1 p72 TO4 p84

Note : les coordonnées des éditeurs est disponible sur le site <https://hautsdefrance.ufem.fr/tambour2026>

Liste des morceaux pour le concours soliste

Edition 2026

Sauf avis contraire, les œuvres sont à interpréter dans leur intégralité. Les n° de pages n'indiquent que la 1^{ère} page des œuvres.

Catégorie	Morceau Imposé	Compositeur	Liste au choix	Compositeur
Elite	Fantaisie percutante	Robert Goute TO3 p52	The Simon's Dance Dex Avis de concours	Michel Racé Les Tambours de la Garde Républicaine p136 David Lefebvre impact2 p26 David Lefebvre tambour and Co p122
Prestige	Self Control	Robert Goute TO3 p49	Rigodon de Raynaud A et B Excitation Rythmique Père Lafond & Monstrueuse	Raynaud TO3 p27 Yvonnick Tanguy TO3 p26
Régional	Réveil des Ailes	TO3 p47	Six Quatre Deux Champs Elysées avenue Alternance	Robert Goute TO3 p71 Martial Masson Les tambours de la garde p82 Emmanuel Jay 10 pièces pour tambour
Espoir	1975	David Lefebvre impact 1 p21	Taptoe Au boulot Marche du parlement trois pages	Robert goute TO3p60 Géraldine Lefebvre Tambour and Co p32 Martial Masson Les tambours de la garde p102
Junior 2	Etude Variété (avec accompagnement)	3ème et 4ème année de tambour Sylvia Doyen p57	Quatre petites marches en deux Rythmic 37	David lefebvre Tambours and Co p30 David lefebvre Impact p23
Junior 1	Modern 2 version B (avec accomp.)	David Lefebvre impact 2 p16	RYTMIC 147 El Tambouro (avec accomp mp3)	Pierre Bréard TO4 p89 David lefebvre chez Lafitan
Cadet 2	Les Valléroises version simplifiée	David Lefebvre impact 2 p32	Apprentissage version D Mélodie Nordique A (avec accompagnement)	David lefebvre Impact p10 David lefebvre Impact 2 p10
Cadet 1	Modern 2 version A (avec accomp.)	David Lefebvre impact 2 p14	les verneuillaises Les premières	Michel Racé Les Tambours de la Garde Républicaine p124 Robert Goute TO4 p60

Note : les coordonnées des éditeurs est disponible sur le site <https://hautsdefrance.ufem.fr/tambour2026>

**CONCOURS DE CLASSEMENT TAMBOUR
6 JUIN 2026**

RELEVÉ DE NOTE ET AVIS

Nom :

Prénom :

Niveau :

Morceau Imposé	Morceau parmi la liste
/20	/ 20

Total : /20

Commentaire

Signatures :

**CONCOURS DE CLASSEMENT TAMBOUR
6 JUIN 2026**

RELEVÉ DE NOTE ET AVIS

Nom de l'ensemble:

Niveau :

Morceau Imposé	Morceau parmi la liste	Pièce libre
/20	/ 20	/ 20

Total : /20

Commentaire

Signatures :